



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Mairie de Gentilly

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 juin 2023

N° 230629077

JEUNESSE ET VIE DE QUARTIERS - Approbation d'une convention avec la région Ile-de-France pour l'attribution de 107 tickets-loisirs dans le cadre des activités du Point J

L'an deux mil vingt trois, le vingt neuf juin à vingt heures trente, les Membres composant le Conseil Municipal de GENTILLY, légalement convoqués le 23 juin 2023 par Mme TORDJMAN, Maire, se sont réunis en Salle des fêtes, sous sa Présidence.

PRESENTS Mme MELIANE - Mme TORDJMAN - M. DAUDET - M. AGGOUNE - Mme JOUBERT - Mme HERRATI - M. BOMBLED - M. LE ROUX - Mme GRUOSSO - Mme HUSSON-LESPINASSE - M. NKAMA - M. GUITOUNI - Mme ALITA - M. MASO - M. EL ARCHE - Mme VÉRIN - M. PELLETIER - Mme LABADO - Mme POP - Mme JAY - Mme CARTEAU - M. MOKHBI - M. LEFEUVRE .

Nombre de Membres

Composant le Conseil Municipal en Exercice 33

lesquels forment la majorité des Membres en Exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'Article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents à la séance : 23

Représentés : 5

Absents excusés : 0

Absents non excusés : 5

ABSENTS REPRESENTES M. ALLAIS par M. MASO - Mme VILATA par M. GUITOUNI - Mme GROUX par Mme ALITA - Mme SAUSSURE-YOUNG par Mme LABADO - M. BENAOUADI par M. AGGOUNE.

ABSENTS NON EXCUSES M. CRESPIEN - Mme SCHAFFER - M. GIRY - Mme MAZIÈRES - M. SEHIL .

SECRETAIRE Elisabeth HUSSON-LESPINASSE

La séance est ouverte à 20h00.

.../...

JEUNESSE ET VIE DE QUARTIERS - Approbation d'une convention avec la région Ile-de-France pour l'attribution de 107 tickets-loisirs dans le cadre des activités du Point J

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR la proposition de M. Riad GUITOUNI Adjoint au Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la convention établie avec la région Ile-de-France pour l'obtention de 107 tickets loisirs,

CONSIDERANT l'opportunité offerte par la région Ile-de-France de permettre aux jeunes Gentilléens de 11 à 17 ans, dans le cadre des activités du Point J, de bénéficier gratuitement d'activités dans les bases de loisirs d'Ile de France par le biais de 107 tickets loisirs,

APRES examen par la Commission « Une ville d'émancipation, d'éducation et d'avenir » en date du 20 juin 2023.

DELIBERE

ARTICLE 1er – **APPROUVE** la convention avec la région Ile de France pour l'obtention de 107 tickets loisirs pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2023.

ARTICLE 2 – **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer les documents présentés à cet effet.

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Affiché le 30 juin 2023
Reçu en préfecture le 30 juin 2023
Identifiant de l'acte : 094-219400371-
20230629-9485-CC-1-1

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an
que dessus,
Et ont, au registre, signé les membres présents.

LA MAIRE,
Patricia TORDJMAN



